SMI

Société des Mines d'Ity

RAPPORT D'ACTIVITES SOCIALES

1998-2012

« L'or au coeur du social »

SMI
Société des Mines d'Ity

RAPPORT D'ACTIVITES SOCIALES

1998-2012

SOMMAIRE

MOT DU DG P.04
I- HISTORIQUE.....P.05
II- ORGANIGRAMME.....P.06
III- ACTIONS SOCIALES P.07

1- Objectifs.....P.07
1-1 Réalisations en faveur des régions P.08
1-2 Perspectives..... P.10

2- Grands axes de la politique sociale P.10
2-1 La délocalisation d'Ity P.10
2-2 Pôle médico-social.....P.12
a- Santé Prévéntive P.12
b- Lutte contre le VIH/SIDA P.12
c- Formation..... P.13
d- Sensibilisation P.13
2-3 Pôle éducatif P.13
2-3-1 Infrastructures éducatives réalisées par village.....P.14
2-4 Pôle de développement local.....P.20
a - L'Électrification rurale P.20
b- Réprofilage des routes P.20
c- Infrastructures de développement réalisés par village P.20

CONCLUSION.....P.23

Mot du Directeur Général

La Société des Mines d'Ity (SMI) depuis sa création en 1983, s'est résolument engagée dans une politique sociale en faveur, non seulement de ses employés, mais surtout des populations riveraines du site d'exploitation, en l'occurrence, celles de la région de Zouan- Hounien. Notre politique sociale s'est considérablement renforcée ces dernières années par des actions d'envergure. Ce rapport d'activité est le résumé succinct des actions réalisées.

Ce premier rapport d'activité marque le début d'un cycle de publication et de vulgarisation des actions sociales de la SMI dans son contrat moral avec les populations riveraines à notre site d'exploitation. Ainsi ce rapport présente-t-il un compte-rendu sur le plan social dans le Département de Zouan-Hounien, au cours de ces dernières années. Il s'agit d'un éclairage d'ensemble sur les grandes lignes de notre politique sociale, sans prétendre à l'exhaustivité.

Ce rapport va permettre néanmoins d'ouvrir de nouveaux champs pour notre politique sociale et d'interroger leur pertinence au regard des défis qu'ils impliquent pour la SMI elle-même, qui tout en étant résolument tournée vers le bien-être des populations riveraines, se veut être une société citoyenne. Nos actions sociales interviennent non seulement dans les domaines sociaux, médicaux et de l'éducation, mais aussi dans le développement local.

C' est pourquoi, après plusieurs années d'investissements au bénéfice des populations riveraines, il apparaît opportun de faire un bilan de notre politique sociale. À ce niveau, plusieurs questions demeurent :
- Comment se répartissent aujourd'hui nos actions sociales sur le terrain ?
- Quel regard porter sur la gestion par les populations bénéficiaires des infrastructures qui leur ont été réalisées ?

C'est par rapport à cette problématique que la Direction Générale veut renforcer son modèle de politique sociale. Et ce, dans l'optique d'un développement local plus durable et plus attentif aux besoins des populations. Bien entendu, en capitalisant les acquis, mais surtout en explorant de nouveaux paliers d'investigation, moyennant un affinement toujours plus rigoureux en termes de méthodes d'approche.

La Direction Générale vise ainsi un épanouissement total des populations et souhaite développer une plus grande communication relative aux actions entreprises dans cette optique

Daniel YAÏ

I/ HISTORIQUE

Le site minier de la Société des Mines d'Ity (SMI) est situé à 700 km d'Abidjan, dans le Département de Zouan-Hounien, dans la région du TONKPI. Il couvre une superficie 25 km².
Le gisement d'or d'Ity a été découvert par le Bureau Minier de la France d'Outre-mer (BUMIFOM) dans les années 1950, lors d'une campagne de prospection initialement consacrée au cuivre.
Après plusieurs études technico-économiques, la Société des Mines d'Ity fut créée par décret en juin 1983 entre l'Etat Ivoirien, représenté par la Sodemi et la Coframines, filiale du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Son capital social de 600 millions était détenu à 60 % par la Sodemi et à 40% par Coframines. En Mars 1990, la S.M.I a commencé les travaux sur le site et le premier lingot a été coulé le 28 Janvier 1991.

Figure 1 : Localisation du site minier d'Ity

En 1993, Mine Or SA succède à Coframines. Mais quelques années plus tard, en 1997, Normandy La Source rachète les parts de Mine OR SA et se retrouve dans le capital de la SMI avec la Sodemi. En 1998, la SMI est privatisée. Cette privatisation fait passer les parts de Normandy La Source à 51% et celles de la Sodemi à 49%.
Le 17 mars 2002, Cogema rachète les parts de Normandy La Source. En 2006, Cogema transfère ses parts (51%) à COMINOR filiale de La Mancha. En 2007, dans le cadre du renouvellement du permis d'exploitation (PE 26), l'Etat Ivoirien obtient 10% des actions (5% de COMINOR et 5% de la Sodemi) de la SMI. La Sodemi détient alors 44,1% des actions de la

SMI et COMINOR garde 45,9 %. Le capital social de la SMI est démeuré à 600 millions de FCFA.

II/ ORGANIGRAMME

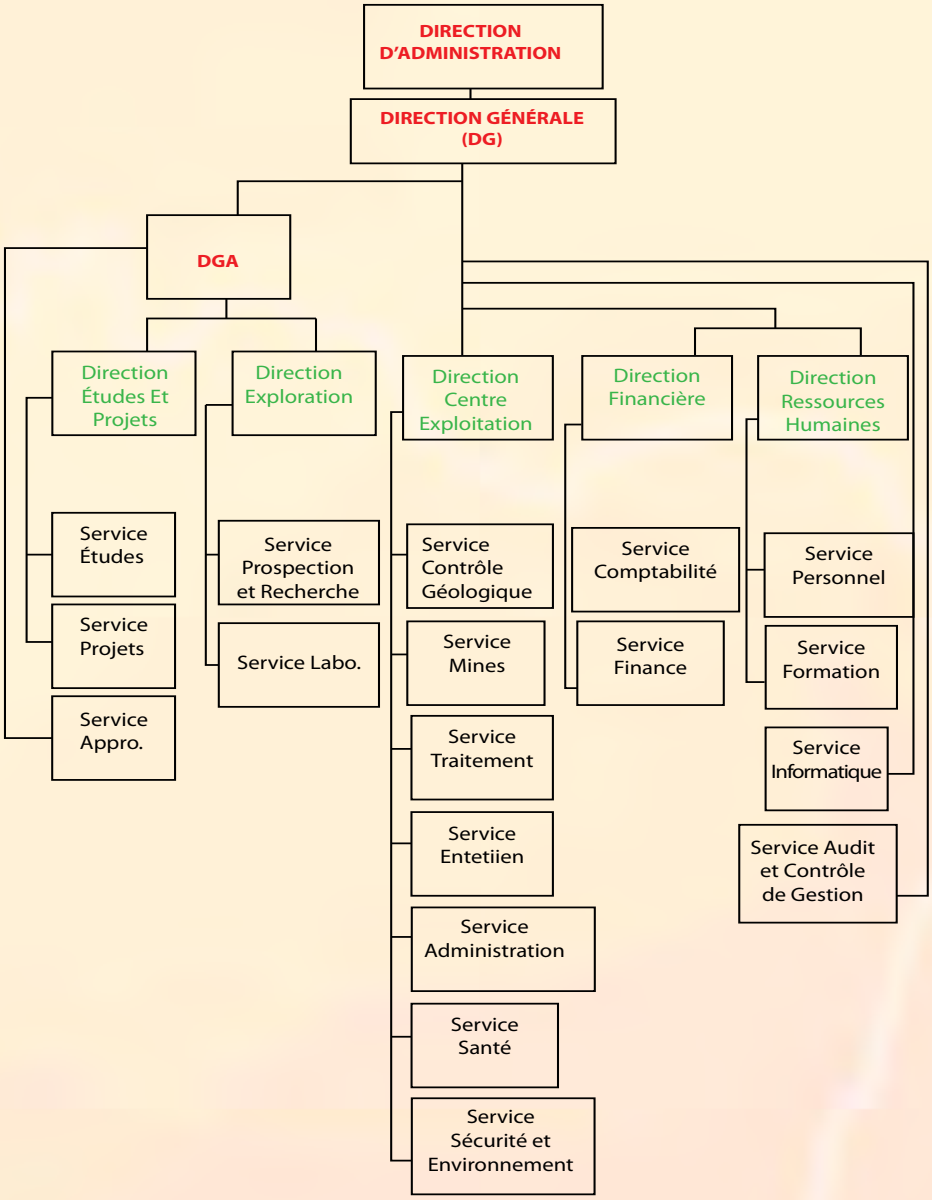

Figure 2: Organigramme de la SMI

Les différents Directeurs Généraux qui se sont succédé à la tête de la SMI :

- M. Philippe PALANQUE : 05 Octobre 1989 au 25 Mai 2007
- M. Jean-Pierre SIERAK : 26 Mai 2007 au 25 Mai 2008
- M. Daniel YAÏ : Depuis 26 Mai 2008

III/ ACTIONS SOCIALES

L'action sociale constitue un élément important dans la vie de la SMI. C' est le moyen le plus adéquat pour rester en harmonie avec son environnement immédiat.
Elle est destinée à accompagner les populations dans un développement durable. Ces actions contribuent à leur bien-être communautaire et au développement du Département.
En raison de son aspect multisectoriel, la politique sociale exige une action concertée et coordonnée, dans l'espace et le temps, entre l'ensemble des partenaires de la région, notamment les cadres, les élus et les populations villageoises. Des rencontres régulières sont organisées afin d'aplanir les différents points de vue en ce qui concerne les méthodes à adopter dans la mise en œuvre des actions sociales. Pour se faire, la SMI a suscité la création d'une commission d'aide à la région qui est présidée par le Préfet du Département de Zouan-Hounien.
Cette commission est composée de représentants de l' Administration, des cadres, des jeunes et des femmes, des élus et des chefs de villages riverains. Elle reçoit et analyse les projets, puis identifie ceux à réaliser au cours de l'année.
La SMI finance des travaux de construction selon un calendrier préétabli, sous le contrôle d'un bureau d'étude ou d'un agent technique assermenté, désigné par le Préfet.
En 23 ans d'activité, des progrès notables ont été accomplis, attestés par l'évolution positive de la plupart des indicateurs socioéconomiques. Pour la SMI, ceci contribue à assurer la paix sociale nécessaire au bon déroulement de son activité industrielle.

1- Objectifs

L'aide à la région est un acte volontaire et citoyen de cohabitation entre une unité industrielle et des populations. Elle a été mise en place pour résoudre le problème des équipements et vient en appui aux actions gouvernementales.

L'objectif principal de cette aide sociale est de doter les villages autour de la mine d'infrastructures et d' équipements qui contribuent à améliorer le cadre de vie des populations.

En effet, l'exploitation minière se déroule dans un milieu rural sous-équipé. Les besoins sont si élevés que l'entreprise a décidé de façon volontaire et citoyenne d'apporter une contribution pour aider à la construction d'infrastructures à usage communautaire.

L'essentiel des infrastructures financées par la SMI porte sur la réalisation de centres de santé, d'écoles, d'édifices religieux, de forages d'eau, d' électrification rurale, de logements d'enseignants, d'infirmiers ou de sages-femmes, etc.

Les huit villages riverains concernés sont les suivants :

-Ity village,
-Ouyatouo
-Méantouo
-Trogleu
-Kouépleu
-Krozialé
-Floleu
-Biétouo

La SMI a initié, par ailleurs, un programme d'embauche de personnel non qualifié. Il est recruté en priorité parmi les jeunes de la région.

Cette opportunité de travail leur apporte des revenus substantiels et développe ainsi l'activité économique locale.

1-1 Réalisations en faveur des régions

Le montant annuel de l'aide à la région qui était de 50 millions de FCFA entre 1998 et 2006, est passé à 80 millions de FCFA entre 2007 et 2009, avant d'être porté à 100 millions de FCFA en 2010. A partir de 2011, une aide supplémentaire de 100 millions de FCFA a été mise en place pour le Département de Zouan-Hounien. Ce qui donne un montant global de 200 millions de F CFA d'investissement.
Il faut souligner que le Département de Zouan-Hounien couvre six (06) sous-préfectures dont trois (03) fonctionnelles à savoir:

- Zouan-Hounien,
- Bin-Houyé,
- Téapleu,

et trois (03) non fonctionnelles :

- Banneu,
- Goulaleu,
- Yeleu.

En plus des ouvrages réalisés, le programme spécial de délocalisation d'Ity village, évalué au départ à 600 millions de F CFA, a coûté en définitive environ 700 millions de F CFA avec le volet électrification des villages. En plus, la SMI apporte une aide supplémentaire de 100.000 FCFA par an à chacune des 28 familles délocalisées pour leur permettre de supporter les frais de location de parcelles cultivables.
En ce qui concerne la ville de Zouan-Hounien, il existe une taxe foncière payée chaque année à l'Etat qui en reverse une partie à la commune.

RECAPITULATIF DES COÛTS DE L'AIDE À LA REGION

Année	Montant en millions de F CFA	Observations
1998	50	
1999	50	
2000	50	
2001	50	
2002	50	
2003	50	
2004	50	
2005	50	
2006	50	
2007	780	dont 700 millions pour le déplacement du villaged'Ity
2008	80	
2009	80	
2010	100	
2011	200	dont 100 millions pour l'aide au Département
2012	200	dont 100 millions pour l'aide au Département
TOTAL	**1 890 000 000**	

Soit un montant total de : Un milliard huit cent quatre vingt dix millions de francs CFA. Ce montant n'a pas pris en compte les coûts de reprofilage des pistes villageoises et des aides ponctuelles (santé, édifices religieux, divers dons, etc).

1-2 Perspectives

En termes de perspective, la SMI pourrait envisager la mise en commun des moyens pour bâtir des infrastructures communautaires. Il s'agira des réalisations tels que :

- des châteaux d'eau pour alimenter plusieurs villages en eau potable
- des collèges pour éviter l'éloignement des enfants et désengorger ainsi les structures de formation du Département.

Une contribution à l'amélioration de la qualité de service de l'hôpital général pourrait être mise en place. D'autres programmes tels que la construction de centres de formation pour les jeunes filles ou les jeunes gens, ainsi que des projets à caractère économique dans le secteur agricole ou artisanal pourraient aider à résoudre le problème de l'emploi, en synergie avec les structures de l'Etat.

2- Grands axes de la politique sociale

2-1 La délocalisation d'Ity

Le premier village d'Ity était bâti entre le fleuve Cavaly, le Mont Tontouo, le Mont Ity, le Mont Flotouo et le Mont Zia. Ces trois collines ont été identifiées comme étant des gisements d'or. Le développement de l'exploitation minière a donc conduit la SMI à envisager en 2001 la délocalisation du village d'Ity. Sur l'ancien site, la SMI avait déjà réalisé un certain nombre d'ouvrages : une école primaire de 6 classes, 6 logements d'enseignants, le bureau du Directeur d'école, des forages d'eau, un terrain de football et un marché couvert. La SMI a contribué, par ailleurs, au financement de la construction d'une mosquée et d'une église.

A l'issue de plusieurs réunions qui se sont tenues entre 2003 et 2004, à propos du transfert du village sur un nouveau site, le principe de construire les maisons pour les 28 familles autochtones a été arrêté. Ayant trouvé un site à Ouyatouo, les travaux ont pu démarrer en 2006.

Une cérémonie officielle de transfert du village d'Ity sur le nouveau site a eu lieu le 31Octobre 2007, en présence des élus, des cadres, des responsables de la SMI et des autorités coutumières.

Les photos de la cérémonie d'inauguration du nouveau village d'Ity se trouvent ci-après :

Photo 1 : Inauguration du village d'Ity

Photo 2 : Inauguration du village d'Ity

Un grand programme d'électrification du nouveau village d'Ity et des villages d'Ouyatouo et de Biétouo a été financé par la SMI dans le même cadre.

En outre, une aide en nature (ciment, tôles, sable, gravier) a été apportée à la communauté malinké d'Ity pour la construction de maisons. Il s'agit de 11 familles de la communauté malinké qui ont bénéficié de cette aide. Une

autre aide a été apportée aux communautés catholiques et musulmanes pour la construction d'édifices religieux.

2-2 Pôle médico-social

La santé est l'une des priorités de la SMI qui assure à ses salariés, à leur famille, ainsi qu'aux populations riveraines, un système de couverture sociale moderne. Le pôle médico-social constitue donc une originalité dans la politique de la SMI. Elle a mis en place une offre de soins de haut niveau, coordonnée, diversifiée et complète, qui place l'employé et les populations au cœur de ses préoccupations. Et ce, en privilégiant gratuité, proximité, prise en charge globale et prévention.
A ce propos, il faut souligner que le coût des médicaments de premières nécessités achetés par la SMI est de 15 408 000 F CFA par an. Avec la prise en compte du personnel et des riverains, ce sont près de 12 941 patients en moyenne qui bénéficient chaque année de cet accès aux soins. Le nombre de patients se décompose de la façon suivante :

- 3921 patients du personnel SMI,
- 4268 patients des villages riverains,
- 4752 patients issus des familles des agents SMI et sous-traitant SMI.

Dans le processus de soins, à la grande satisfaction du personnel, la Direction Générale a procédé à la nomination d'une assistante sociale. À l'écoute des travailleurs, elle leur apporte un soutien psycho-social en leur rendant visite, en les écoutant et en les aidant à exprimer leurs difficultés. Elle sert de relais pour une meilleure prise en charge dans le cadre des évacuations sanitaires du personnel du site d'exploitation vers Abidjan

a- Santé préventive

Une société est en bonne santé grâce à sa politique de sécurité sociale. C'est pourquoi, la SMI s'est toujours efforcée de réduire la demande de prestations de santé en investissant dans des activités destinées à promouvoir la santé et l' adoption de pratiques préventives en :

- dépistant précocement les maladies,
- éduquant le personnel et les populations riveraines pour qu'elles adoptent des comportements favorables à la santé,
- protégeant le personnel par des vaccinations…

b- Lutte contre le VIH/SIDA

Le VIH/Sida est un des fléaux de santé publique auxquels sont confrontées les entreprises dans notre pays. Les besoins prioritaires de ces entreprises portent sur l' expertise technique spécialisée pour la définition de politiques de lutte contre le VIH/Sida. En ce qui concerne la SMI, il a été mis en place des plans d'action de formation et de sensibilisation intégrant les

populations riveraines.

c- Formation

La qualité des soins ne peut se faire sans la formation préalable du personnel de santé, notamment la formation des médecins, des infirmiers et des aides infirmiers. Et ce, pour améliorer la qualité des prescriptions des ARV, de prodiguer des soins palliatifs, de gérer la co-infection tuberculose-SIDA et enfin d'introduire des conseils sur le dépistage du VIH dans l'habitude des prestataires de soins médicaux.

A ce personnel de santé, la S.M.I. a jugé utile de joindre un membre du comité de lutte contre le SIDA de la SMI afin qu'il soit formé aux généralités sur le VIH/SIDA. Ce qui lui permettrait de relancer au mieux les activités de prévention au sein de l'entreprise.

d- Sensibilisation

La SMI s'est engagée aux côtés de son personnel et des riverains en mettant en œuvre des projets de lutte contre le VIH/SIDA. Parmi ceux-ci, on peut retenir :

- la distribution de préservatifs aux travailleurs;
- la projection régulière de films sur les IST/VIH-SIDA à l'infirmerie ;
- le dépistage du VIH à l'initiative du prestataire de soins médicaux ;
- la construction du bâtiment de conseil et de dépistage volontaire.

2-3 Pôle éducatif

En tant qu'entreprise citoyenne, la SMI est consciente de sa responsabilité sociale et environnementale. C'est pourquoi, elle a toujours cherché de meilleures stratégies pour avoir un impact positif sur les riverains. Elle a mis en place une véritable politique sociale dans le domaine éducatif, élaborée de façon concertée avec les populations elles-mêmes et avec des objectifs précis.

Et si l' école, dans le cas d'espèce, est au centre des préoccupations des populations riveraines, elle l'est également pour la SMI. Instrument privilégié de socialisation, l'école reste aussi un grand facteur de mobilité sociale. A travers ses objectifs éducatifs, elle est un des canaux de transmission culturelle. Elle doit non seulement la valoriser, mais bien l'appuyer concrètement.

2-3-1 Infrastructures éducatives réalisées par village

- Ity village

Photo 4 : Logement d'enseignant

Photo 5 : École primaire d'Ity

- **Ouyatouo**

Photo 6 : les élèves pendant la recréation

Photo 7 : logement d'infirmier à Ouyatouo

Photo 8 : infirmerie de Ouyatouo

- <u>Meantouo</u>

Photo 9 : logement d'enseignant

- **Trogleu et Kouèpleu**

Photo 10 : Salles de classes

- **Krozialé**

Photo 11 : Salles de classes

- **Floleu**

Photo 12 : Salles de classe

Photo 13 : logement d'enseignant

Photo 14 : cantine scolaire

- **Biétouo**

Photo 15 : École Biétouo

Photo 16 : École Biétouo

- **Biétouo**

Aménagement du site de l'école primaire en voie de construction (défrichement et nettoyage au bull) et la construction en 2012 d'une école de 3 classes et du logement du Directeur.

2-4 Pôle du développement local

a- L' électrification rurale

La SMI, dans le cadre de ses actions sociales et de développement local, a entrepris l'électrification de certains villages riverains de son site d'exploitation. Des réalisations qui ont entraîné des impacts plus ou moins prononcés sur les plans économique, social et environnemental. Les effets de l'électrification sont mesurables à la fois au niveau individuel, local et global. A tous les niveaux, ils sont incontestablement positifs. Cependant, c'est sur le plan social que l'électrification a les effets les plus importants. Elle a permis une amélioration importante du niveau de confort des ménages, à travers une diffusion des équipements (réfrigérateur, téléphone portable…) et a renforcé le sentiment de sécurité dans les villages et a permis une meilleure convivialité sociale grâce à l'éclairage public.

b- Reprofilage des routes

Une comparaison entre les zones désenclavées par la SMI permet de mieux cerner l'impact imputable à l'amélioration des routes dans le Département de Zouan-Hounien.

L'appui de la SMI au désenclavement des villages riverains porte généralement sur l'entretien des pistes villageoises. Le reprofilage est réalisé pour faciliter aux populations riveraines l'accès aux marchés et accroître l' accès communautaire aux services tels que les soins de santé ou les écoles. La réhabilitation des routes apporte des bénéfices économiques et sociaux substantiels à la fois aux communautés rurales et à l'économie nationale.

c- Infrastructures de développement réalisés par village

Ity village

- Électrification du village ;
- Construction d'un terrain de sports ;
- Aide à la construction de maisons pour les malinkés ;
- Aide à la construction de la mosquée et de l'église ;
- Forage et équipement de 2 puits pour l'alimentation en eau ;
- Reprofilage des rues et des accès ;
- Construction d'une pirogue pour la traversée du Cavaly ;
- Embauche des jeunes du village ;

- Équipement des terrains de football en poteaux en fer ;
- Transfert des restes mortuaires sur un autre site.

Ouyatouo
- Électrification du village ;
- Forage et équipement d'un puits pour l'alimentation en eau ;
- Aménagement du rond point du village ;
- Reprofilage des rues et des accès ;
- Création d'une piste pour accéder aux champs ;
- Construction d'une pirogue pour la traversée du Cavaly ;
- Embauche des jeunes du village ;
- Mise en place de l'infrastructure sportive telle que terrain de football

Biétouo
- Electrification du village en 2008 ;
- Reprofilage des rues du village depuis 2010 ;
- Entretien de la piste d'accès au village ;
- Reprofilage de la piste Biétouo-Niampleu en 2010 ;
- Embauche des jeunes du village.

Meantouo
- Contribution pour l'électrification du village en 2010 ;
- Reprofilage des rues et des accès ;
- Embauche des jeunes du village ;
- Equipement des terrains de foot en poteaux en fer.

Trogleu et Kouepleu
- Reprofilage des rues du village depuis 2010 ;
- Entretien de la piste d'accès au village ;
- Embauche des jeunes du village.

Krozialé
- Embauche des jeunes du village ;
- Reprofilage des rues du village depuis 2010.

Floleu
- Reprofilage des rues du village depuis 2010 ;
- Entretien de la piste d'accès au village ;
- Embauche des jeunes du village.

Zouan-Hounien
- Reprofilage des rues de la ville ;
- Paiement des taxes foncières à la Mairie de Zouan-Hounien ;
- Dons de matériel informatique à la Préfecture de Zouan-Hounien dans le cadre de l'aide à la région ;
- Aide à l'éclairage de certains quartiers de la ville ;
- Embauche des jeunes du village.

Photo 15 : Réhabilitation du lycée de Zouan-Hounien

Photo 16 : vue d'ensemble de bâtiments neufs du lycée

CONCLUSION

Après plusieurs années de fonctionnement, il était nécessaire de faire le bilan avec les acteurs concernés : l'administration, les élus, les populations, la SMI et les autorités du ministère de tutelle. L' activité minière est limitée dans le temps et les ressources restent épuisables.

Un facteur non négligeable doit être pris en compte notamment les cours de l'or sur le marché mondial. Une descente en dessous d'une valeur économiquement tolérable peut entrainer la fermeture d'une mine. Il y a un temps pour l'exploitation minière et un autre pour la fin de l'exploitation.

L' après-mine doit donc se préparer pendant l'exploitation de la mine. Trop souvent, les arrêts des activités minières ont des conséquences dommageables sur les populations riveraines.

Aussi, voudrions-nous explorer les voies de pérennisation des acquis de l'aide à la région par un volet sur l'occupation des jeunes et la construction d'infrastructures communautaires à même de permettre à la zone minière de supporter un choc brutal de la fermeture.

L' aide à la région dans sa forme actuelle est utile mais mérite une meilleure réorientation des ressources vers des projets générateurs de revenus pour les villages après la réalisation d'infrastructures de base. Ce qui nous engagera dans une voie de développement durable.

Notes

SMI

Société des Mines d'Ity

08 BP 872 Abidjan
Siège social : Avenue Joseph Blohorn
Impasse des Chevaliers de Malte - TF,12 250
Tél : (225) 22 44 63 63 - 22 44 59 83 - 22 40 64 55